Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260428-20260428_DELIB2-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 10
Présents 10
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 28 avril,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., LE DOUJET C., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E.

SECRETAIRE : BREXEL J.

20260428-DELIB2 : LOTISSEMENT LE TEMPLE 2 - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Après avoir examiné le compte financier unique, statuant sur l'affectation du résultat, constatant les résultats de clôture, le conseil municipal décide de reporter les résultats comme suit dans le budget primitif 2026 :

Report en fonctionnement D 002 : - 6 679,68 €
Report en investissement D 001 : - 70 885,04 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

